

**DECISION N° 161-2023**  
**Portant validation de devis de l'Entreprise Hamelet Eric**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de l'Entreprise Hamelet Eric pour l'abattage et câblage des arbres menaçant de tomber sur les caténares de la ligne SNCF;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis n°23668 21/06 /2023 de l'Entreprise Hamelet Eric d'un montant total de 2520 euros TTC.